

Sommaire

Jeudi 5 janvier
19 heures
Cérémonie des vœux
Palais des Congrès

Le Billet du Député-Maire

Chers amis,

Nous voilà déjà à l'aube d'une nouvelle année. Celle qui s'achève aura été pour certains particulièrement éprouvante. Je pense notamment à la crise de l'euro et à ses répercussions sur l'économie et plus largement à la tourmente financière mondiale que nous traversons depuis maintenant près de quatre ans.

Pour autant, Beaune a été plutôt préservée. J'en veux pour preuve les nombreux projets d'installation et d'agrandissement d'entreprises dans la ZAC des Portes de Beaune. A terme, c'est de nouveau une centaine d'emplois qui seront ainsi créés. Je pense notamment à ADP Courtage, à la carrosserie Coupelon, à la maison Champy, ainsi qu'à Atol et Espace Copieur.

C'est aussi l'ensemble des projets que nous développons dans nos quartiers : le réaménagement du parc Saint Jacques et de l'étang Duthu, la restructuration complète des logements des Blanches Fleurs en partenariat avec SCIC Habitat, la création du nouvel espace de jeux aux Ares Cautains, la refonte totale de l'avenue de Lattre de Tassigny.

Dans le même temps, la Municipalité continue de mener une politique financière vertueuse, avec un budget en diminution et des impôts qui eux aussi continuent à baisser afin de ne pas alourdir la charge des contribuables et redonner du pouvoir d'achat aux Beaunois.

Mais vertueux ne veut pas dire frileux et encore moins inactif !

Des investissements importants sont ainsi programmés pour 2012. Les priorités portent sur des opérations stratégiques visant à améliorer le cadre de vie de chacun.

C'est le cas avec la voie de contournement de la ville, qui était attendue depuis plus de 30 ans pour plus de 30 millions d'euros, l'aménagement de la place Malmédy, le musée du Camp américain, le programme de rénovation des écoles et des voiries.

Toutes ces réalisations et ces investissements témoignent de la vitalité exceptionnelle de Beaune et malgré les difficultés, de notre confiance dans l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de tout cœur, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2012 et vous invite à les partager, le 5 janvier à 19 heures.

Bonne et heureuse année à tous

Votre Maire,
Alain Suguenot
Député de la Côte d'Or

Pour une ville plus proche de ses habitants

Des Espaces pour tous les Beaunois

Tous les Beaunois peuvent se rendre dans les Espaces BEAUNE Saint Jacques, Bretonnière et Blanches Fleurs (ex centres sociaux) pour y découvrir les ateliers et actions à destination d'un large public, mais aussi le tissu associatif très dense, ainsi que les services de proximité…

« Après consultation, ce sont les Beaunois qui ont émis le souhait de faire évoluer la dénomination de nos structures, rapporte Marie Laure Rakic, adjointe au maire à la Famille, à la Jeunesse et aux Relations Inter générations. Le résultat a été entériné par le conseil municipal du 29 septembre dernier. Ces nouvelles appellations sont décidément plus représentatives du projet d'action globale que l'on retrouve au sein des Espaces Beaunois ».

Une équipe dynamique

Chacun peut venir participer à un atelier, adhérer à une association de quartier, obtenir des renseignements, rencontrer les équipes. « De la même manière, nous renforçons sans cesse nos rencontres avec les habitants hors les murs et au cœur des quartiers. Une équipe dynamique composée d'agents, d'animateurs, de médiateur et de bénévoles est à la disposition de tous sur les activités, pour l'accompagnement et l'information des jeunes et des familles ».

Un enrichissement constant

Le programme 2012 s'inscrit dans une dynamique d'enrichissement constant des actions au plus près des attentes de toutes les générations. Ainsi seront proposées d'autres thématiques lors des rencontres « l'Art d'être parents », des cycles de rencontres autour de l'accès à la culture, des ateliers basés sur le partage des savoir-faire, des défis sportifs et citoyens pour les ados, des programmes de sorties pour les familles et pour les seniors isolés, des actions intergénérationnelles à domicile ou en structure. Les périodes de vacances seront propices aux animations familiales et à l'initiation à de nouvelles disciplines.
Vous pouvez d'ores et déjà retrouver le programme « ateliers et sorties » et celui des vacances de fin d'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans les Espaces BEAUNE
Bretonnière, tél. 03 80 24 58 00
Blanches-Fleurs, tél. 03 80 24 58 10
Saint-Jacques, tél. 03 80 24 55 90
Espace Jeunes, tél. 03 80 24 55 31

Les prochaines présences de Marie-Laure Rakic dans les quartiers
- Blanches Fleurs le 11 janvier,
- Echaliers le 25 janvier,
- Champagne / Saint Nicolas le 8 février,
- Saint Jacques le 22 février,
- Bretonnière le 14 mars.

Des projets pour toute la famille

Blanches-Fleurs
- Lundi : Alphabétisation.
- Mardi : Gym douce ; couture ; alphabétisation.
- Mercredi : Alphabétisation et aide administrative.
- Jeudi : Atelier jeux en autonomie et lecture 1/mois ; gym d'éveil pour les enfants de 10 mois à 3 ans.
- Vendredi : Atelier cuisine.

Accompagnement scolaire primaire et collège : les lundi et jeudi.
Ateliers complémentaires calligraphie et jeux le mardi, jeux autour de la lecture le vendredi.
Accueil jeunes mardi, jeudi et vendredi soir.

Bretonnière
- Mardi : Atelier cuisine ; club de lecture adultes
- Mercredi : Gym d'éveil
- Vendredi : Gym douce ; Pause café ; ateliers de la vie quotidienne.

Accompagnement scolaire primaire et collège : les lundi et jeudi.
Atelier complémentaire de lecture le mardi.
Accueil jeunes tous les soirs.

Saint-Jacques
- Lundi : Alphabétisation.
- Mardi : Atelier poterie une fois par mois.
- Mercredi : Atelier complémentaire théâtre et dessin.
- Jeudi : Gym d'éveil ; bricolage.
- Vendredi : Alphabétisation.

Accompagnement scolaire primaire les lundi, mardi et jeudi ; collège le mercredi.
Accueil jeunes lundi et jeudi soir.

A noter par ailleurs la marche tous les lundi, départ des 3 espaces à 14 heures (retour 17 h 30).

Beaune rayonne

Vous avez dit Fornasetti ?



Le 15, place Madeleine, est le théâtre d'une exposition aussi originale qu'intéressante dédiée au peintre, sculpteur et décorateur d'intérieur milanais, Piero Fornasetti.
Mêlant design, création et passion pour le vin, qu'illustre le partenariat avec la maison Joseph Drouhin, on doit cette exposition à Marie-Christine Grandperret qui dirige la galerie dijonnaise Epokhé.
A découvrir les jeudi, vendredi et dimanche, de 14 h 30 à 19 heures et les samedi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, jusqu'au 29 janvier. Entrée payante.
A noter que le fils de Piero Fornasetti, Barnaba, qui perpétue la tradition familiale, était présent à l'heure du vernissage.

Quand Beaune se Dalinéise !

Projets publics, mais aussi démarches privées : l'art se porte bien à Beaune. En témoigne l'ouverture, dans les anciens locaux de la banque de France, d'un musée dédié à Dali : le Dalineum. On le doit à Jean Amiot, collectionneur passionné de Dali depuis plus de 25 ans.
Le Dalineum, place Monge est ouvert tous les jours, de 11 heures à 18 h 30. Entrée payante.



Redécouvrir Ziem

Jusqu'au 28 février prochain, le Musée des Beaux-arts (Porte Marie de Bourgogne), accueille une exposition inédite dédiée à un talentueux enfant du pays : Félix Ziem, dont on célèbre cette année le centenaire de la mort.
Pour l'occasion, la Ville de Beaune s'est associée au Comité Félix Ziem, chargé de poursuivre le travail et l'œuvre de Pierre Miquel, auteur du catalogue raisonné de l'artiste, pour organiser cet événement exceptionnel.
Près de deux cents œuvres et objets (peintures, dessins, documents d'archives et sculptures), provenant de collections publiques (Musée du Petit Palais et Musée Carnavalet à Paris, Musée des Beaux-arts de Dijon...) mais aussi de nombreuses collections privées ont été réunis. Ils permettent de retracer l'itinéraire artistique de Félix Ziem, auteur d'une production picturale aussi abondante que variée et amoureux de la vibrante et chaude lumière de Venise et de l'Orient.
A découvrir également : les superbes œuvres et objets offerts par Ziem au Musée de Beaune, qui témoignent incontestablement de l'attachement fort de l'artiste pour sa ville natale.
A noter que cette exposition Félix Ziem, Voyages, Impressions et Paradoxes, ouverte tous les jours de 10 à 18 heures (sauf les 25 décembre et 1er janvier), est enrichie d'un cycle de conférences, d'animations pour le jeune public et de rendez-vous musicaux.

Renseignements et informations :
www.beaune.fr - Tél.03 80 24 98 70



Les Beaunois ont voté pour leur Goncourt

Le 25 novembre, le Maire de Beaune a eu le plaisir de remettre à l'écrivain Laurent Binet, le prix du Livre de Poche de la Ville de Beaune. Une première.
C'est en effet la première fois que le Livre de Poche proposait une déclinaison locale de son prix national. Pour l'occasion, un jury d'amateurs a été sollicité pendant plusieurs mois.
Choisis pour leur amour de la littérature parmi les plus fidèles lecteurs de la Bibliothèque municipale Gaspard-Monge, mais aussi dans les milieux culturel et éducatif de la Ville, ce jury, de trente lecteurs, a eu à choisir parmi les ouvrages concourant au Prix national Le Livre de Poche.
Laurent Binet a été récompensé pour son roman HHhH, qui a par ailleurs décroché le Prix national du Livre de Poche et le Prix Goncourt du Premier Roman.

Retour en images

Un lieu Magique

Un nouveau lieu emblématique a vu le jour à Beaune : la Lanterne Magique, située porte Marie de Bourgogne. Forte d'un peu plus de 500 places, elle a accueilli pour son inauguration un hôte de marque : Fabrice Luchini. Ce dernier a non seulement dévoilé la plaque inaugurale, mais assuré le spectacle ! Et plutôt deux fois qu'une puisqu'il a donné deux représentations, qui ont chacune affiché complet.
Avant la salle de La Lanterne Magique, l'allée Paul Day, où sont exposées des sculptures du plus bourguignon des artistes britanniques, renforce le caractère exceptionnel de ce lieu dédié à toutes les cultures.



Visite de l'ambassadeur des Etats-Unis

A l'invitation du Député-Maire de Beaune, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Charles Rivkin, est venu rendre une visite amicale à notre Ville le 7 octobre dernier. A cette occasion, il s'est notamment rendu au camp américain où il a déposé une gerbe devant la stèle commémorative. Cette journée a également été l'occasion de préparer le lancement officiel de la Chevrolet Volt en Europe, lancement qui est intervenu le 1er décembre lors d'une manifestation qui s'est tenue à Beaune et à Bel-Air, sur l'ex nationale 6.





Beaune au cœur de l'œnotourisme

Le secrétaire d'Etat au Tourisme, Frédéric Lefebvre, avait choisi Beaune pour lancer les premiers « Rendez-vous de l'oenotourisme ». Une manifestation qui s'est tenue, le 8 octobre, salle de La Lanterne Magique, en présence de très nombreux acteurs et représentants de la filière touristique et du monde viticole, ainsi que d'élus du Sud Côte-d'Or.
Lors de cette journée, il fut aussi bien sûr question de l'inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Un bon millésime

Sans atteindre des sommets, la Vente des Vins 2011 des hospices de Beaune, aura été un bon millésime, tant pour l'hôpital – près de 5 millions d'euros de recettes - que pour les deux associations bénéficiaires de la pièce des Présidents : Mécénat chirurgie cardiaque d'une part, soutenue par Inès de la Fressange, France Alzheimer d'autre part, que parrainait Christian Clavier. Cette pièce a été adjugée 110 000 euros.



Un œil sur l'économie

Vidéo-protection : un bilan très encourageant

On compte aujourd'hui 41 caméras de vidéo-protection à Beaune. Un investissement qui a largement fait ses preuves.

Voilà un peu plus de trois ans maintenant que la Ville de Beaune a fait le choix de la vidéo-protection. Il s'agit d'un système préventif dans le cadre duquel les images sont enregistrées et visionnées seulement si nécessaires, contrairement à la vidéosurveillance où une personne est derrière un écran en temps réel.

Délinquance en baisse

Ce dispositif a permis d'élucider de nombreuses affaires depuis sa mise en place. Des affaires plus ou moins graves, comme des dégradations sur des véhicules, mais aussi une agression sexuelle.
Encore en novembre dernier, une bande de casseurs de voitures a pu ainsi être appréhendée.
A cette occasion, le directeur départemental de la Sécurité publique, le commissaire François Perrault, n'a pas manqué de souligner l'efficacité de la vidéo-protection à Beaune, où il estime que ce système a contribué à une baisse de la délinquance de voie publique de quelque 15%, soit une quarantaine de faits en moins chaque année.

Caméra mobile

A ce jour, 41 caméras ont été installées dans des lieux stratégiques de la ville. Cinq nouvelles sont en cours d'installation, tandis qu'une caméra mobile autonome va faire son apparition. Comme son nom l'indique, cette dernière peut être déplacée de site en site au gré des besoins.
Dans tous les cas, « le respect de la vie privée est strictement observé », souligne Pierre Bolze, adjoint à la Politique de la Ville et à la Réglementation, qui précise que les images ne sont conservées que 15 jours, tandis que sur tous les plans, seule la voie publique est visible. »



ZAC porte de Beaune : emplois à la clé

Il en va de la ZAC porte de Beaune, comme de la nature : elle a horreur du vide ! En quelques mois, plus de 5 hectares sur la vingtaine que compte cette zone d'aménagement concertée, située entre l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue André-Boisseaux, ont trouvé preneurs. Cinq hectares sur lesquels vont s'implanter une dizaine d'entreprises, avec à la clé une centaine d'emplois nouveaux.
Le premier dossier en date a été acté lors du conseil municipal du 7 avril : il s'agit de la discothèque Le 400.
Lors de la séance du 30 juin, deux nouvelles implantations ont été validées, l'une concerne le groupe Atol, qui prévoit un agrandissement pour implanter son laboratoire de recherche ; l'autre la tonnellerie Taransaud qui s'installe sur quelque 5 300 m².
Lors de la séance du 29 septembre, plusieurs dossiers de cession de terrains ont à nouveau été approuvés.
Ils concernent BCP Holding (assurances), Prestige des grands vins de France, Espace Copieur, la société Burdin Bossert (ex Bassot) et l'imprimerie Devevey.
Enfin, lors de sa séance du 27 octobre, le Conseil Municipal a donné son accord pour la cession d'un terrain de 19 500 m² à la maison de vin Champy.

D'autres dossiers

« Nous avons également quatre options en cours d'étude », précise par ailleurs le délégué aux Finances et au Développement Economique, Jean-François Champion. Et ce dernier de souligner également que la ZAC des Maladières n'est pas en reste, puisqu'elle est concernée par deux installations, l'une dédiée à une activité bancaire, l'autre à l'automobile (Dacia et Renault Minute).

Nouvelles rues

Afin de prendre en compte l'organisation du plan de voirie de la ZAC Porte de Beaune, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 29 septembre a en outre décidé de créer deux nouvelles rues qui porteront d'une part le nom de « rue Jean-François Champollion (1790-1832), égyptologue », pour la portion de route reliant la rue André-Gagey et la rue Lavoisier , d'autre part la « rue Dominique-Jean Larrey (1766-1842) chirurgien », pour la voie de liaison qui permet d'irriguer l'intérieur de la ZAC porte de Beaune.



Pleins feux sur les travaux

Pour des fêtes de fin d'année lumineuses

La Ville poursuit son programme de renouvellement et de développement des illuminations de Noël. Ce programme, engagé depuis un an, prévoit le remplacement complet des installations sur trois ans. L'an dernier, l'ensemble des plafonds lumineux, soit quelque 17 km, a ainsi été renouvelé.



Ces nouveaux plafonds, à led blanc chaud/blanc froid scintillant, ont permis de diviser la puissance installée par 4.
Cette année, le programme s'est concentré principalement sur les jabots lumineux disposés jusque-là au centre-ville, comme rue de Lorraine et rue Poterne. Devenus vétustes, et de technologie obsolète, ils sont remplacés par des motifs à leds offrant une faible consommation.

Consommation en baisse
Dans le même temps, les axes d'entrée de cœur de ville sont également rénovés avec la mise en place de motifs type bannière. Pas moins de 59 motifs ont ainsi été renouvelés, l'attention étant portée sur de nouveaux sites, comme le rond point de la route de Seurre, doté d'une fontaine Calathéa.
Grâce à ces nouvelles installations, réalisées dans le cadre du partenariat public privé entre la Ville et INEO (PPP), la puissance installée a été divisée par 6.

Projections monumentales
A noter que les illuminations, lancées officiellement le 13 décembre dernier lors de la traditionnelle fête des lampions avec les enfants et le Père Noël, resteront jusqu'au 5 janvier au soir, date des vœux du Député-Maire.

Naturellement, on retrouve les vidéo-projections sur des édifices emblématiques de Beaune. Elles sont en service de 17 à 23 heures.

Les vidéo-projections s'interrompront également le 5 janvier au soir avant de reprendre pour le week-end de la Saint-Vincent tournante des 28 et 29 janvier.

Un aménagement très attendu

C'était un projet attendu avec impatience par les jeunes du quartier : le 22 septembre dernier, le Député-Maire de Beaune a eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle aire de jeux et le city stade installés au cœur même du quartier des Ares Cautins. Ce nouvel équipement, réalisé après des réunions de concertation avec les habitants, a été financé par la Ville, en partenariat avec le bailleur social, ORVITIS. Des aménagements qui bénéficient également aux moins jeunes, puisqu'on y trouve des bancs et des espaces de détente.



A noter que le quartier Saint-Jacques et le quartier Bretonnière bénéficient d'aménagements similaires.

L'art et la bannière

La cour du Parlement de Bourgogne, entre la place maréchal Leclerc et le parvis Notre-Dame, poursuit son embellissement avec la mise en place d'éléments de décoration en ferronnerie réalisés par les établissements Radreau.





Le parc St-Jacques s'embellit

Créé pour le bien-être des habitants du quartier, mais aussi pour pallier les inondations qui submergeaient parfois l'avenue Charles de Gaulle, le parc Saint-Jacques a vu le jour en 1983.
Le hasard du calendrier faisant bien les choses, pour ses 30 ans, la Ville de Beaune lui refait une beauté en engageant quelque 300 000 euros de travaux. Au programme : mise en sécurité, réalisation d'un cheminement accessible à tous, aménagement d'un espace convivial, réfection de l'aire de jeux et enfin mise en valeur des bassins et du fleurissement.
Ces nouveaux aménagements s'inscrivent dans un ensemble d'espaces verts qui seront créés tout le long de la voie ferrée jusqu'à la voie de contournement de la ville en direction de Bligny-lès- Beaune.

Toujours aussi essentiel : le don du sang

L'association des Donneurs de sang bénévoles de Beaune a connu une activité soutenue en 2011 avec l'organisation de 26 collectes de sang et plasma. A cette occasion, près de 2 000 donneurs fidèles dont 175 nouveaux donneurs ont répondu présents. Mais l'association est également présente sur de nombreuses manifestations pour informer encore et toujours sur la nécessité du don du sang.

Les rendez-vous 2012

L'an prochain, le calendrier des dons, qui se tiennent à l'Espace Beaune Blanches Fleurs, route de Savigny de 8 h 30 à 11 h 30 est le suivant :
21 janvier, 25 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin, 28 juillet, 25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre 2012.
Rappelons que pour donner son sang, il faut avoir 18 ans, peser au moins 50 kg, être en bonne forme. On peut donner jusqu'à 70 ans. Pour un nouveau donneur, se munir d'une carte d'identité, et surtout, il est important de prendre un petit-déjeuner, en évitant simplement les matières grasses.

Le recensement mode d'emploi

Comme chaque année depuis 2004, le recensement annuel de 8% de la population débutera le 19 janvier pour s'achever le 25 février.
Le Maire de Beaune, sous la responsabilité de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), est en charge de recenser les logements et les personnes y vivant aux adresses tirées au sort par l'INSEE (dans le cas présent 408).
Seules les personnes concernées recevront un courrier d'information sur les conditions de recensement.
Un agent recenseur, placé sous la responsabilité du Maire, et muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire, prendra alors contact auprès des personnes concernées et déposera à leur domicile les documents nécessaires.
Tenu au secret professionnel, toute confiance pourra lui être accordée, les réponses restant confidentielles. Ces dernières serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes.
La participation de tous est non seulement précieuse, elle est obligatoire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 03 80 24 57 44.

A SAVOIR

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et si vous souhaitez voter en 2012 – élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et élections législatives les 10 et 17 juin – vous devez demander votre inscription à la mairie avant le 31 décembre 2011.
Pour vous inscrire, il convient de vous présenter au service des élections, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, muni(e) de votre
- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et
- D'un justificatif de domicile récent indiquant vos nom et adresse à Beaune (facture EDF, téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer, etc.)
Cette démarche peut également être effectuée par courrier en joignant une copie des pièces demandées ci-dessus ou directement par voie dématérialisée en vous connectant sur le site : Service-Public.fr

Le service des élections est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h.
Tel. 03 80 24 57 44
Mail : elections@mairie-beaune.fr

Beaune, une ville pour tous

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux réunions que nous organisons chaque mois pour faire le point sur les projets qui concernent votre quartier, pour échanger avec vous, mais aussi recueillir vos avis, vos remarques, vos suggestions.
Le 5 décembre dernier, c'est au quartier Blanches Fleurs que l'équipe municipale a pu discuter avec près de 200 personnes. Cette réunion a été l'occasion de faire un point avec la Directrice de SCIC habitat, sur les problèmes récurrents qui se posent aux locataires. Puis nous avons reparlé du projet de rénovation du parc de logement initié conjointement avec ce bailleur, pour un montant de 15 millions d'euros. La démolition de deux premiers immeubles devrait intervenir dès le printemps et la reconstruction de petits pavillons et de petits collectifs se mettra en place dans la foulée. La phase de rénovation des logements existants démarrera quant à elle dès le mois de septembre 2012 avec la réfection de l'isolation, de l'électricité, des fenêtres, des réseaux d'eau, d'évacuation… Dans l'attente de la mise en œuvre de ce programme, une instance de concertation a été créée à l'initiative de votre municipalité afin de régler les difficultés que chacun peut rencontrer.
Toujours aux Blanches Fleurs, vous avez pu constater que le programme de rénovation de l'éclairage public est également en phase d'achèvement.
Le jeudi 10 novembre, c'est au quartier Saint Jacques que nous avons réuni les habitants. L'occasion de leur présenter la rénovation complète de l'étang Duthu qui a débuté à l'automne et qui permettra aux familles et aux sportifs de retrouver un parc embelli et sécurisé à l'approche des beaux jours. Sans parler des divers travaux réalisés comme la réfection de la toiture du centre social et les reprises de chaussées après l'hiver dernier qui a été particulièrement rigoureux.
Aux Echaliers nous avons présenté les principaux projets intéressant le quartier comme la réfection de la place Malmedy afin de sécuriser ce carrefour problématique. Un autre gros projet du secteur tient à la rénovation et à la sécurisation de la route de Verdun. Une esquisse a été présentée et des améliorations ont pu être apportées grâce aux échanges avec les riverains. Un giratoire au débouché de l'avenue du lac est ainsi proposé afin de casser la vitesse des véhicules et un second petit giratoire sera réalisé à la sortie de la rue Henri Benoît, dans le coude se situant avant l'arrivée sur la rocade. Des pistes cyclables permettront également de rejoindre en toute sécurité le centre ville et avec la réalisation du contournement est, de rejoindre également Montagny et la base de loisirs qui sera réalisée par la Communauté d'Agglomération.
Echanges et proximité, c'est comme cela que nous concevons notre action, en lien direct avec les habitants de tous les quartiers. Je tiens également à saluer et à remercier les référents de quartier pour leur investissement. Les informations et doléances qu'ils nous font remonter nous permettent de réagir toujours plus vite au service de tous.
Je n'oublie pas bien sûr le centre ville, toujours plus dynamique, dont la population est en augmentation, mais aussi nos hameaux ou encore la Montagne, véritables réservoirs de verdure et enfin les quartiers Saint Nicolas / De Lattre et Bretonnière / Saint Martin qui ont connu des chantiers de rénovation de voiries tout à fait salutaires.
A l'approche de la nouvelle année et dans un contexte que nous savons tous difficile, votre municipalité ne baissera pas la garde afin d'apporter à tous un cadre de vie agréable, de rendre notre ville toujours plus attractive pour les entreprises créatrices d'emploi et apporter à ceux qui sont victimes des accidents de la vie, l'accompagnement nécessaire à un nouveau départ.
Au nom de toute l'équipe municipale, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous tous mes vœux de bonheur pour l'année qui vient.

Pierre BOLZE
Pour le groupe Beaune au coeur

Quand Beaune devient « Parc à thème »

Les illuminations de Noël au centre-ville nous amènent à lever les yeux et à constater que de nombreux logements sont vides ; le quartier «centre-ville» compte de moins en moins de familles, les ménages étant poussés à la périphérie en raison notamment du coût des loyers. Ainsi, passée la saison touristique, le centre-ville se désertifie. Il serait pourtant nécessaire de mettre en place une mixité sociale et générationnelle favorisant l'accueil des jeunes ménages, des étudiants et personnes âgées pour que le centre ne devienne pas uniquement un site touristique et que se maintiennent tous les commerces de proximité et les services publics, notamment l'école élémentaire.
Mais ce type de politique est moins spectaculaire que le «clinquant» auquel nous sommes habitués. Beaune «centre» ne se refuse rien, de son embellissement à ses divers festivals de prestige. Nombre d'investissements ces dernières années ont été dirigés vers les aménagements et le culturel «luxueux» qui font de Beaune une véritable vitrine, un temple touristique. L'activité touristique, moteur de notre économie locale suppose une ville accueillante ; pour autant, tous les contribuables beaunois qui paient – cher parfois _ devraient pouvoir bénéficier de chaque euro investi. Car les payeurs ne sont pas toujours les utilisateurs ! Ici, comme en toute matière, il faut trouver un juste équilibre.
Il serait temps de faire profiter tous les Beaunois de l'aura de leur ville : par exemple leur permettre un accès, via les associations, à la nouvelle salle de spectacle la Lanterne Magique (chose promise par le Maire, mais pas encore chose due !), réhabiliter et d'urgence la piscine municipale, véritablement délaissée, pour y accueillir dignement écoles, associations, abonnés..., réaliser enfin cette fameuse médiathèque qui pourrait être un formidable outil de savoir et de culture pour tous.
A l'aube (peut-être) d'un classement de la Côte au Patrimoine mondial de l'Unesco, il serait éthique de ne pas exclure les habitants du rayonnement justifié de Beaune, habitants qui en sont sa force vive.
A vous tous, nous souhaitons de trouver en 2012 sérénité et espoir !

Le groupe « Le printemps de Beaune »

Rue des commerces

Du changement à Bricomarché



Depuis avril dernier le magasin Bricomarché, avenue du Lac, a de nouveaux propriétaires : M. et Mme Begin. Précédemment en région parisienne, où ils dirigeaient un établissement de la même enseigne, ils souhaitaient s'installer en province. L'opportunité leur en a été donnée avec le magasin de Beaune.
Dès son arrivée, le couple s'est attaché à relooker le magasin pour lui donner une image plus dynamique. Après le réaménagement intérieur, l'effort porte désormais sur le gros oeuvre, l'aménagement extérieur, la pépinière.
Dans le même temps, M. et Mme Begin ont souhaité faire évoluer la gamme des produits vers une plus grande qualité, tout en maintenant une politique de prix bas.
Une démarche qui ne peut que séduire la clientèle, principalement des particuliers, « les professionnels étant bien sûr les bienvenus », ne manquent pas de souligner Dominique et Laurence Begin.

Le magasin, qui outre les deux dirigeants compte 17 employés, est ouvert du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

La Cour des Mariés



Après avoir travaillé dans le monde de la vente, et tout particulièrement celui du mariage, Stéphanie Bruel décide de monter sa propre boutique. Non sans suivre une formation spécifique. Le 3 septembre dernier, elle ouvre ainsi, rue du Château, la Cour des Mariés, où elle propose toute une gamme de robes de mariées, mais aussi des robes de soirées, des costumes et des vêtements pour le cortège enfants. De quoi habiller toute la famille pour le plus beau jour de sa vie.
Son originalité et sa force ? Elle travaille avec un créateur et un fabricant. La plupart des modèles qu'elle propose - une cinquantaine – peuvent ainsi être personnalisés, qu'il s'agisse de la forme, de la matière ou de la couleur.
Même s'il a beaucoup évolué, le mariage fait toujours recette, se félicite Stéphanie, qui propose également un petit rayon dédié aux robes de cocktails et aux tailleurs.
La Cour des Mariés, 9, rue du Château, est ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10 à 18 heures, le lundi sur rendez-vous.

Le Cadran solaire à l'heure des Antiquités

Depuis le 1er juillet dernier, le Cadran solaire, place Fleury, connait une nouvelle destinée avec l'ouverture d'un magasin dédié aux antiquités. On le doit à Elisabeth Secrettand et Emmanuelle Perceval, toutes deux dans le métier depuis plus d'une vingtaine d'années.
Emmanuelle Perceval est plus particulièrement spécialisée dans les bronzes du XIXe siècle et l'Art déco, mais aussi les chryséléphantines, ces sculptures en bronze et ivoire. Elisabeth Secrettand se décrit quant à elle comme plus généraliste, avec une spécialisation dans le mobilier des XVIIe et XVIIIe siècles.
Depuis l'ouverture de leur boutique, elles se félicitent de compter une clientèle locale, mais aussi de voir nombre de clients étrangers pousser la porte du 14, place Fleury.

Leur boutique est ouverte du mardi au samedi de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures et sur rendez-vous. Tel. 06 88 39 54 18 ou 06 80 25 18 13.



Directeur de la publication
M. Joseph Larfouilloux

Conception de maquette
et régie publicitaire
S.A.S. SPHERE PUBLIQUE

Distribution
La Poste

Crédit photo
Ville de Beaune
Service Communication
sauf mentions contraires

